



Fiche d'Informations Équité et Discrimination

Contexte

- Les constitutions forment les piliers sur lesquels une nation fonde son gouvernement et ses lois. Elles édictent les règles que les gouvernements et sociétés doivent suivre.
- Des preuves indiquent qu'il est possible de s'appuyer sur des garanties constitutionnelles afin d'exiger une plus grande équité en matière de répartition et d'accès aux services de base ainsi que de s'opposer à des lois qui limiteraient le principe d'égalité des droits. Ces garanties jouent un important rôle dans l'établissement des normes. L'égalité des droits constitue la fondation de l'égalité des chances dans la vie.
- En se basant sur une analyse approfondie des textes constitutionnels et amendements des lois de 193 pays, analyse qui pour la première fois permet une comparaison détaillée des droits constitutionnels à travers le monde, le Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD Policy Analysis Center) offre de nouvelles données sur les protections et droits constitutionnels.

Conclusions

- La protection de l'égalité des droits entre filles et garçons est relativement bien établie. Sur tous les pays passés en revue, seuls 8 d'entre eux n'abordent pas dans leur constitution le sujet de l'égalité pour tous ou de l'égalité entre les sexes.
- En ce qui concerne ethnies et religions, seules six constitutions n'abordent pas le sujet de leur protection.
- En matière de droit à l'éducation à travers le monde, les garanties constitutionnelles sont moins exhaustives. Moins que la moitié des pays interdisent clairement la discrimination en matière d'éducation ou garantissent le droit à l'éducation à certains groupes dans leur constitution. **Dans le domaine de l'éducation, 78 pays protègent le droit à l'éducation spécifiquement en termes de sexe, 54 pays en termes de religion et 53 pays en termes de groupes ethniques.** Lorsque la garantie du droit à l'éducation pour tous les citoyens et des protections générales de discrimination sont inclus dans nos analyses, les constitutions de 66 pays ne fournissent pas de protection des droits à l'éducation pour les filles, il n'y a aucune protection en matière de religion pour les enfants de 82 pays et aucune protection en termes d'ethnie pour les enfants de 84 pays.
- Les constitutions adoptées plus récemment sont plus susceptibles d'inclure des garanties d'égalité de droits et de protection contre la discrimination que celles écrites il y a plusieurs siècles. Par exemple, la constitution progressive sud-Africaine de 1996 garantit clairement l'égalité des droits pour un grand nombre de groupes sociaux en termes de sexe, d'ethnie, de religion, d'orientation sexuelle, de handicap et d'autres encore.

Le Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD Policy Analysis Center) vise à améliorer la quantité et la qualité des données comparatives à l'échelle mondiale sur les politiques affectant la santé humaine, le développement, le bien-être et l'équité.

© Septembre 2014 WORLD Policy Analysis Center

